

SAINT-YRIEIX Infos

Magazine municipal des Arédiens

N° 116

NOVEMBRE 2024



DOSSIER

P.4 Rentrée scolaire
2024

MÉMOIRE

P.6 80 ans du Maquis
de Bignac



Retour en images, pages 2 à 3



Rentrée scolaire, pages 4 à 5



Le marché a fête Octobre Rose, page 7

DU 12 AU 15 NOVEMBRE 2024



Semaine seniors, page 13

COUVERTURE

Octobre Rose 2024 à la mairie



2 | RETOUR EN IMAGES

4 | DOSSIER
RENTÉE SCOLAIRE

6 | MÉMOIRE
80 ANS DU MAQUIS DE BIGNAC

7 | CITOYENNETÉ
PARRAINAGE CIVIL
OCTOBRE ROSE

8 | SERVICE PUBLIC

9 | VIE ASSOCIATIVE

10 | TRAVAUX RÉALISÉS
SUR LA COMMUNE

11 | INNOVATION

11 | MÉDIATHÈQUE

12 | ACTUALITÉS

16 | TRIBUNES

17 | AGENDA



Imprimé avec des encres à base d'huiles végétales sur Satimat Green, papier couché sans bois avec 60 % de fibres recyclées et 40 % de fibres vierges FSC (issues de forêts gérées) respectant toutes les normes environnementales en vigueur, produit dans des usines certifiées ISO 14001 (Environnement).



“ **Nous nous retrouverons, dans les prochains mois, pour ébaucher ensemble le projet commun qui rassemblera les arédiennes et les arédiens et définira «Saint-Yrieix 2030»** ”

VERSION AUDIO

Saint-Yrieix Infos est disponible en version audio à l'attention des non-voyants et malvoyants à la mairie et à la médiathèque.

Édition :

Mairie de Saint-Yrieix sur Charente
Avenue de l'Union - 16710 Saint-Yrieix
Tél. 05 45 38 69 50

Mail : contact@saintyrieix-16.fr

Directeur de la publication :

Jean-Jacques Fournié

Rédaction : Commission Communication

Conception graphique et réalisation :

Agate Communication, www.agatecom.fr

Crédit photos :

Service technique,
Service communication

Impression : Imprimerie Couvidat

Tirage : 3700 exemplaires

Dépôt Légal : à parution

Date de parution : Novembre 2024

Mesdames, Messieurs,

La séquence électorale débutée le 9 juin pour les élections européennes s'est poursuivie jusqu'aux premiers jours de l'été par des élections législatives, après la dissolution de l'Assemblée Nationale par le Président de la République. Ces trois tours de scrutins, sur notre commune, se sont déroulés dans les meilleures conditions et ce, malgré les délais d'organisation impartis restreints à trois semaines. Sur Saint-Yrieix, la mobilisation de tous, agents municipaux, élus, scrutateurs, assesseurs a été exemplaire et, à aucun moment nous n'avons dû rechercher des bénévoles pour assurer la bonne tenue des bureaux de vote. J'y vois un engagement citoyen remarquable et je tiens, encore une fois, à vous en remercier toutes et tous.

Le résultat des élections législatives n'a pas amené la clarification politique espérée par le Président de la République et la nomination d'un nouveau gouvernement a pris plus de deux mois démontrant si besoin était, la complexité de la situation.

Pour ma part, au niveau qui est le nôtre, la commune de Saint-Yrieix, je veux retenir un élément fondamental de la bonne santé de notre démocratie : la forte participation. En effet, peu de monde envisageait des taux de participation historique y compris sur notre commune.

La dépolitisation des plus jeunes d'entre nous, le peu d'intérêt de la chose publique ont été démentis par l'implication de nos concitoyens lors de ces consultations.

En tant qu'élu local, je m'en réjouis et je m'engage à approfondir encore le dialogue que je mets en œuvre depuis notre élection en 2020.

C'est pourquoi, nous nous retrouverons, dans les prochains mois, pour ébaucher ensemble le projet commun qui rassemblera les arédiennes et les arédiens et définira « SAINT-YRIEIX 2030 ».

Comme vous pouvez le constater au fil des pages de ce bulletin municipal, l'été a été riche en animations pour tous et la rentrée scolaire s'est déroulée dans de très bonnes conditions.

La nouveauté de ce numéro réside dans son mode de distribution. Désormais, celle-ci est effectuée par des agents communaux volontaires pour suppléer l'arrêt de l'activité des prestataires précédents. Plus de dix agents se sont ainsi portés volontaires.

Dans l'attente de vous rencontrer, vous pouvez compter sur moi comme je peux compter sur vous.

Avec mes salutations distinguées.

Bien à vous.

Jean-Jacques Fournié
Maire de Saint-Yrieix sur Charente

Week-end culturel

Nous sommes heureux de voir que le Week-end culturel est désormais inscrit à vos agendas. Vous avez en effet été nombreux à venir profiter de la programmation de 6 spectacles entre le vendredi 13/09 et le dimanche 15/09.

Rires et émotions ont été au rendez-vous de cette programmation 2024, où les artistes nous ont une fois de plus offert des prestations d'une grande qualité.

Alors rendez-vous l'an prochain, deuxième week-end de septembre pour une nouvelle édition !



Ballet Bar



Cuivre et caoutchouc



Cuivre et caoutchouc



Les Baudrières



Cuivre et caoutchouc



Wet Side Story



Mort ou Vif



La Peur au ventre

Urban's

Samedi 28 septembre 2024, à la salle des fêtes de la Combe, le service Culturel et le CSCS vous ont proposé pour la première fois sur la commune, une manifestation dédiée aux cultures urbaines - URBAN'S.

Cette manifestation construite en partenariat, a réuni sur un même événement danses Hip Hop et Breakdance grâce aux démonstrations des danseurs de Katia Seguin, un graffeur, un battle réunissant des danseurs venant de toute la région et un concert.

Programmé dans le cadre des Soirs Bleus, le rappeur et slameur Lhomé a conclu cette après-midi lors d'un concert où il a conquis le public.



Atelier de la danse



Concert L'Homé



Battle Break Dance

RENTRÉE SCOLAIRE

Et c'est reparti !...

Hop hop hop, comme chaque année début septembre rime avec fin des vacances et rentrée scolaire !

Une rentrée dans de bonnes conditions cette année, avec des effectifs réduits dans les classes, des aménagements réalisés pendant tout l'été par les services techniques de la commune, de nouveaux enseignants et de nouveaux camarades !

Alors que depuis de nombreuses années nous voyions le nombre d'élèves augmenter rentrée après rentrée, depuis 2 ans, la tendance s'inverse avec une quarantaine d'enfants en moins cette année. Cette rentrée s'est donc faite avec un poste d'enseignant en moins sur la Marelle. En lien avec Claude Roy, une classe de grande section / CP a été mise en place pour permettre que les effectifs par classe restent confortables avec une moyenne d'un peu plus de 21 élèves par classe sur Bardines. Les effectifs sont sensiblement identiques sur le groupe scolaire de Vénat avec une moyenne à 21,5 enfants par classe.

Cette diminution correspond à ce que connaît l'ensemble du pays (les prévisions font état d'une diminution à l'horizon 2028 de 99000 enfants d'âge maternelle, et 252000 enfants d'âge élémentaire) et qui nous touche un peu plus tard que bon nombre de nos voisins qui vivent cette situation depuis plusieurs années déjà. Nous avons donc un vrai enjeu à développer encore l'attractivité de la commune. L'équipe municipale fait depuis quelques années déjà le pari que l'attractivité va se jouer sur notre capacité à proposer des logements abordables, adaptés à des compositions familiales qui évoluent (familles monoparentales, familles recomposées). C'est tout le sens des nombreux projets d'habitat en partenariat avec l'ensemble des bailleurs publics du territoire (Noalis, Logélia et l'OPH).

Cela ne doit pas nous empêcher, bien au contraire, de maintenir les efforts que nous portons sur les conditions d'accueil des élèves. Aussi cet été de nombreux chantiers ont été réalisés ou entamés. Notons en particulier les réaménagements des dortoirs sur nos deux maternelles, la poursuite des travaux de désimperméabilisation de la cour de la Marelle, la mise en place d'un système de rafraîchissement sur le préau de Vanier afin de permettre en cas d'alerte canicule de pouvoir organiser des temps au frais pour les classes. Les enfants de Bardines profiteront du même dispositif avec l'ouverture de Centramalice en cas de fortes chaleurs persistantes.

Et comme chaque année, l'été a été l'occasion pour notre équipe d'entretien d'un grand ménage pour une rentrée sereine et confortable !

Au-delà des travaux en tant que tels, quelques changements côté restauration avec notamment le remplacement du lave-vaisselle de la cuisine de Vénat et surtout le remplacement de l'ensemble des accessoires en plastique (verres, pichets, bols...) par leur équivalent en verre ou en inox pour réduire l'exposition des élèves aux micro-particules de plastique.

L'ensemble de ces actions poursuit un seul objectif le bien être de toutes celles et tous ceux qui fréquentent nos écoles, agents, enseignants, parents et bien sûr les enfants !

Et puis courage, dans 9 mois, ce sera à nouveau les grandes vacances !





Coordonnées des associations de parents d'élèves

Association des Parents d'Élèves de Vénat :
APE Écoles de Vénat

Présidente : Céline BRUDEY-VIGNAUD

Mail : ape.ecoles.venat@gmail.com

Facebook : APE Écoles de Venat

Association des Parents d'Élèves de Bardines :
AIPEB

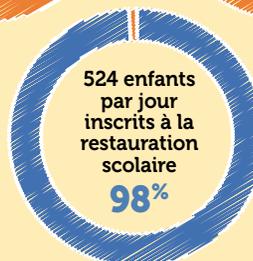
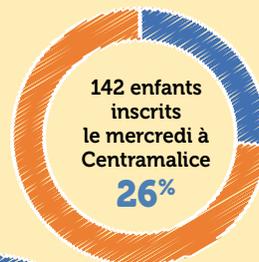
Présidente : Christelle LAFAYSSÉ

Mail : aipeb.bardines@laposte.net

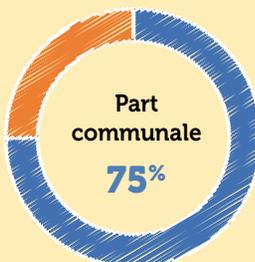
Facebook : Aipeb

La rentrée en chiffres Effectifs 2024 / 2025

533 enfants le jour de la rentrée



Restauration scolaire



Répartition Familles/Mairie hors aides du CCAS

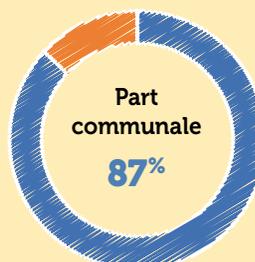
Coût moyen d'un repas (hors fluides) : 7,94 €

Participation des familles : 2,03 € soit 25%

Part communale : 5,91 € soit 75%

(Chiffres 2023)

Transport scolaire



Répartition Familles/Mairie hors aides du CCAS

Coût global du service 53 636 €

Participation des familles : 7 099 € soit 13%

Part communale : 46 537 € soit 87%

(Chiffres 2023)

Évolution des effectifs sur l'ensemble des 2 groupes scolaires

2019 / 2020 **627**

2020 / 2021 **615**

2021 / 2022 **602**

2022 / 2023 **609**

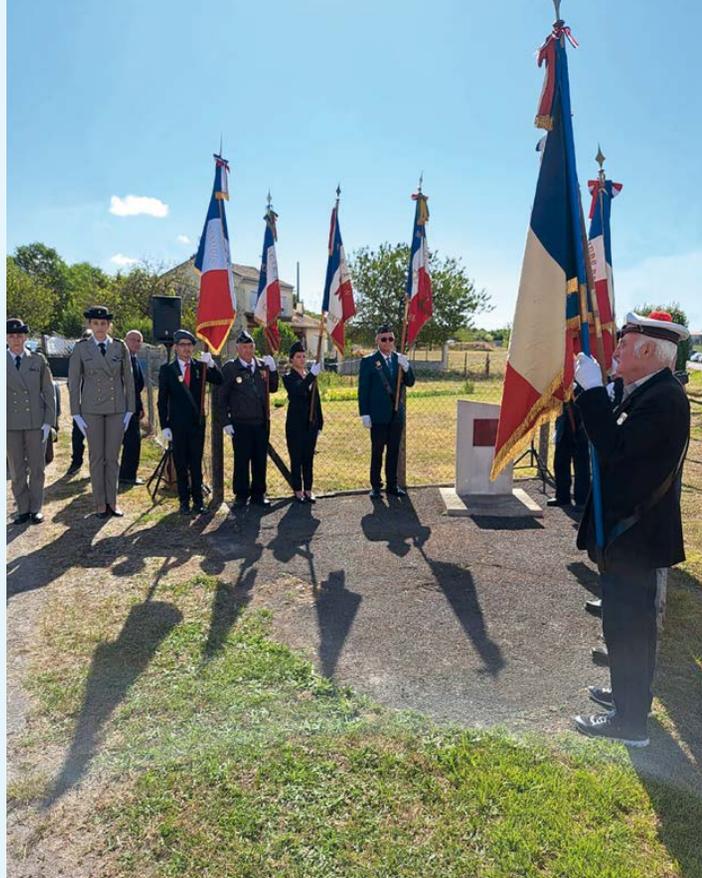
2023 / 2024 **573**

QUAND LE MAQUIS DE BIGNAC FÊTE SES 80 ANS

150 personnes s'étaient rassemblées dimanche 25 août 2024 devant la stèle de Saute Bergère, rue de Saint Jean d'Angely, pour commémorer le 80^{ème} anniversaire de l'un des plus hauts faits de la résistance charentaise.

Une cérémonie exceptionnelle avec costumes et voitures d'époque, en présence d'un détachement du 1^{er} RIMA, des porte-drapeaux, des élus municipaux, du président du Département, mais surtout de M^{me} Simone Charrier, dernière participante et témoin du maquis de Bignac, qui venait de souffler ses 100 bougies quelques jours plus tôt.

C'est lors du pot de l'amitié, offert en Mairie à la suite de la commémoration, qu'elle s'est vue remettre pour l'occasion deux compositions florales pour honorer cet événement.



Un peu d'histoire...

Simone Charrier avait tout juste 20 ans quand, au côté de son père Louis Mien et des résistants de Bignac, elle participa au plus important fait d'armes du maquis de Bignac, appelé le combat de Vénat.

Dans le contexte de la libération d'Angoulême, le 25 août 1944 une colonne motorisée allemande venant d'Angoulême franchit le passage à niveau de Vénat en direction de Rouillac. Deux maquisards, Jean Duchais et Jean Foucaud, referment les barrières en les cadenassant derrière eux avec l'aide de Madame Crosland, la garde-barrière. Un peu plus loin, au Puy du Maine, la colonne allemande sera bloquée par une barricade constituée d'arbres abattus la nuit précédente par les maquisards. Les Allemands font donc demi-tour et se retrouvent bloqués au passage à niveau de Vénat.

La fusillade éclate, violente et soutenue. Le combat de Vénat fera 18 morts côté allemand et 1 blessé chez les maquisards.

En représailles, le lendemain les Allemands détruiront la gare de Vénat et exigeront la désignation de 25 otages parmi les habitants, faute de quoi le bourg sera brûlé. L'action conjointe des élus de la commune, de représentant religieux et du préfet auprès du commandement allemand l'amènera à renoncer à ce funeste projet.

La libération d'Angoulême interviendra dans la soirée du 31 août 1944.

LE PARRAINAGE CIVIL

UN ENGAGEMENT SYMBOLIQUE POUR L'ENFANT ET SA FAMILLE

Le parrainage civil, ou baptême républicain, est une cérémonie laïque qui permet aux parents de symboliser l'entrée de leur enfant dans la communauté républicaine, en dehors de tout cadre religieux. Cette cérémonie se déroule en mairie, dans une ambiance conviviale et chaleureuse, mais elle n'est pas encadrée par des textes de lois spécifiques, ce qui offre aux familles une grande liberté quant à son organisation.

Contrairement au baptême religieux, le parrainage civil n'implique aucune obligation légale que ce soit pour le maire ou pour la famille. Durant la cérémonie, il est habituel de procéder à la lecture d'un acte symbolique, suivi du consentement du parrain et de la marraine. Ceux-ci s'engagent moralement à soutenir l'enfant tout au long de sa vie, à l'accompagner dans son développement personnel et à être présents en cas de besoin. Les parents, le parrain

et la marraine signent ensuite l'acte de parrainage qui, même s'il est sans valeur juridique, est remis à la famille.



Le baptême civil n'est pas inscrit sur les registres d'état civil et ne donne pas lieu à un document ayant une valeur officielle. Toutefois, la mairie recueille les informations nécessaires, telles que les noms, prénoms et adresses des parents et des parrains/marraines, ainsi que l'état civil de l'enfant, afin de garantir le bon déroulement de la cérémonie.

Le parrainage civil est avant tout un moment de partage, empreint de valeurs républicaines, où les parents, parrain et marraine s'unissent pour exprimer leur attachement à l'enfant et leur engagement à ses côtés pour son avenir.

Si vous souhaitez organiser cette cérémonie, n'hésitez pas à consulter le service d'État civil de la mairie (05 45 38 59 98).

LE MARCHÉ A FÊTÉ OCTOBRE ROSE

Le 12 octobre, une trentaine de personnes a participé à la marche Rose organisée par la mairie et la section Randonnée du CSCS.

Chaque participant avait pris soin de porter un signe Rose pour cette promenade conviviale. Les dons récoltés (278 €) ont été remis à l'association charentaise «Fleur d'Isa».



La responsable de l'Association, présente sur le marché, a pu échanger avec les arédiens sur les différentes actions de «Fleur d'Isa» en faveur des personnes touchées par le cancer.

La Chorale «Chant'Yrieix», au milieu de la vingtaine de commerçants, a brillamment clôturé cette matinée avec un répertoire entraînant.



CSCS AL



Centre Social Culturel et Sportif Amicale Laïque de Saint-Yrieix

Je participe à la vie de ma commune.

Les commissions sont ouvertes à tous les habitants. Venez participer et proposer des projets.

Vous souhaitez vous investir dans la vie locale, partager des savoir-faire, proposer des projets ?

Vous pouvez apporter votre aide ponctuellement sur une activité (bricolage, création, jardinage...), une manifestation (fête de quartier, exposition, carnaval...) ou plus régulièrement (aide aux devoirs, projets divers...).

VENEZ NOUS RENCONTRER !

Contacts :

L'Esplanade 19 bis Avenue de l'Union 16710 Saint-Yrieix
Tél : 05 45 92 14 82 - accueil@cscsal-aredien.com



LA RENTRÉE DES ASSOCIATIONS

La France a eu son heure de gloire cet été, grâce à la délégation française qui a fait une belle moisson de médailles (75 aux jeux paralympiques, 64 pour les jeux olympiques). De quoi donner aux français l'envie de se mettre ou de se remettre au sport ou de profiter des valeurs de l'olympisme pour rejoindre le milieu associatif.

La Rentrée des Associations, organisée le vendredi 6 octobre en partenariat avec le CSCS, était l'occasion pour les arédiens de trouver l'activité correspondant à leurs attentes.

60 associations sportives ou non, étaient présentes pour proposer aux visiteurs un large panel d'activités.

Malgré le temps incertain et un repli dans l'Esplanade, petits et grands ont pu échanger avec les représentants des associations autour de leurs stands, mais également participer à des animations.



QUESTIONNAIRE HABITANTS



Dans le cadre du renouvellement du projet du Centre Social Culturel et Sportif Amicale Laïque de Saint-Yrieix, nous recueillons votre avis qui reste indispensable pour évaluer et faire évoluer nos actions ou en proposer de nouvelles.

Retrouvez toutes les infos et coordonnées des associations arédiennes sur le site de la mairie <https://saint-yrieix-charente.fr/>

Zoom sur...

LE SERVICE CADRE DE VIE - PATRIMOINE

Il existe au sein de la mairie et plus précisément au Centre Technique Municipal deux services qui composent le service cadre de vie : le service Domaine Public et le service Patrimoine.

Il y a quelque temps, nous vous présentions le service Domaine Public qui assure la maintenance et l'entretien des espaces extérieurs, des 1 471 hectares de la commune, des 20 km de voies départementales, 58 km de voies communales, 60 km de chemins, et des 30 hectares de tonte.

Le service Patrimoine agit quant à lui sur tous les bâtiments dont la commune est propriétaire.

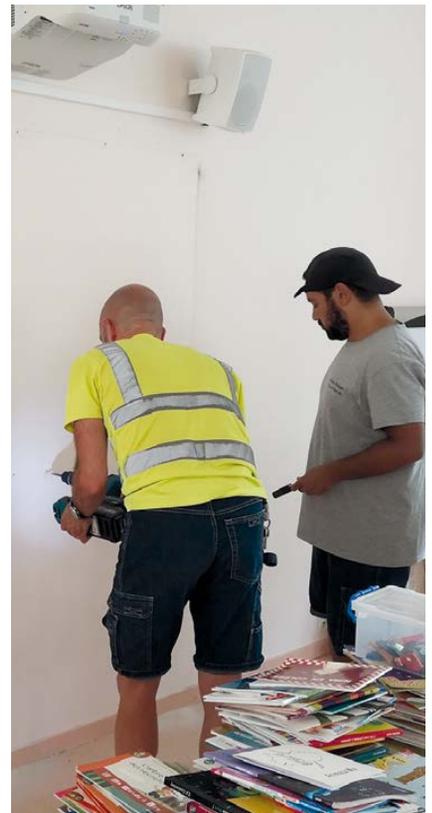
Mairie, écoles, cuisine centrale, centre de loisirs, multi accueil, crèche familiale, salle Odette Dagnas, gymnases, stades de foot, club de tennis, Esplanade, salle des fêtes, bureau de poste, logements d'urgence... autant de bâtiments communaux qui nécessitent un entretien régulier ou des interventions d'urgence pour assurer leur fonctionnement quotidien. Peintures, sols, plomberie, électricité... sont le quotidien des 8 agents du service Patrimoine qui pour la plupart ont des compétences ou des habilitations spécifiques. Le service comprend également un atelier mécanique qui assure l'entretien et la réparation des engins et matériels.

Moins visibles que leurs collègues du Domaine Public, les agents du service Patrimoine ont un rôle essentiel sur la commune, assurant sécurité et confort des usagers de nos bâtiments communaux ainsi que des agents et personnels y travaillant.

Le Centre Technique Municipal est dirigé par Sarah CHAMBAUD.

Elle est épaulée par 4 chefs d'équipe et 13 agents pour le Domaine Public et 1 chef d'équipe et 7 agents pour le Patrimoine (dont un magasinier et un mécanicien).

Une secrétaire y assure quant à elle toutes les tâches administratives.



Agents du service Patrimoine à pied d'œuvre

TRAVAUX RÉALISÉS SUR LA COMMUNE

DOMAINE PUBLIC

Campagne de peintures routières :
passages piétons, cédez-le-passage, bandes stop
et bandes jaunes aux abords des écoles.



**Continuité de l'enrochement
du talus entre la mairie
et l'Esplanade.**



École La Marelle :
Travaux de désimperméabilisation de la cour.



PATRIMOINE

Réfection d'un dortoir à La Marelle :
peinture des murs et placards, changement du sol,
du plafond et des panneaux lumineux.



École Nicolas Vanier :
Pose d'un système de rafraîchissement
dans le préau.



TONTE ROBOTISÉE

Un NOUVEL ÉQUIPEMENT SUR LA COMMUNE

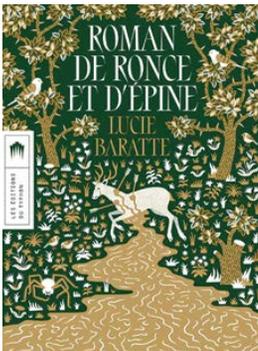


La commune s'est équipée dernièrement d'un robot pour tondre la pelouse des deux stades de foot et leurs abords.

Géré à distance grâce à une application sur téléphone, ce robot a de nombreux avantages parmi lesquels la qualité de la coupe, la réduction des émissions carbone, ou encore la diminution des nuisances sonores.

Non négligeable, la tonte robotisée libère ainsi du temps à nos agents qui peuvent le consacrer à d'autres tâches sur la commune.

MÉDIATHÈQUE



« MYSTÈRES AU MOYEN ÂGE » DU 7 JANVIER AU 15 FÉVRIER 2025

Oyez, oyez, braves gens ! La médiathèque vous convie à plonger en l'ère des preux chevaliers et des seigneurs.

En premier lieu, une exposition interactive, **«Lux in tenebris»**, empruntée à la médiathèque départementale, vous plongera en plein mystère, où un coupable, vous devrez débusquer en l'espoir d'accomplir justice.

Mais point ne s'arrête là votre aventure ! En sus d'une mise en scène élaborée par vos humbles bibliothécaires, vous aurez l'honneur de profiter d'un programme riche et varié : participer à une grande enquête criminelle, une rencontre avec la noble auteure Lucie Baratte et la librairie Lilosimages, ouïr maintes histoires contées pour les jeunes et les sages, vous essayer à l'art noble de la calligraphie et des ateliers créatifs en tout genre.

Venez en grand nombre, chers amis, à cette fête du mystère, où l'ombre et la lumière se rencontrent !



Programme «Mystères au Moyen Âge» :

- > **Lux in Ténébris** : exposition ludique et interactive. À l'aide d'une tablette, vous devrez résoudre l'énigme, à partir de 13 ans, sur réservation.
- > **Initiation à la calligraphie** avec Annie Bouyer : Samedi 18 janvier à 10h00, dès 15 ans, sur inscription.
- > **Murder Party** : «Le seigneur empoisonné, une enquête au moyen âge» avec la compagnie Paradoxales vendredi 24 janvier à 20h00, sur inscription.
- > **Rencontre littéraire** avec **Lucie Baratte** et la librairie Lilosimages : vendredi 17 janvier à 18h30, entrée libre.
- > **Lis-moi une histoire** : au temps des chevaliers : samedi 25 janvier à 11h00 (dès 4 ans), entrée libre.
- > **Apéro lecture** : Vendredi 31 janvier à 18h30, ado/adultes, entrée libre.
- > **Atelier créatif** : mercredi 12 février à 15h00, dès 6 ans sur inscription.
- > **Rencontre** : Qui est Isabelle d'Angoulême ? avec l'association Isabelle d'Angoulême - Date à venir.



RECENSEMENT DE LA POPULATION

Cette année, la commune de Saint-Yrieix sur Charente réalise le recensement de sa population pour mieux connaître son évolution, ses besoins et ainsi développer petits et grands projets pour y répondre.

L'ensemble des logements et des habitants seront recensés du 16/01 au 15/02/2025.



1 - Comment ça se passe ?

Une lettre du maire sera déposée dans votre boîte aux lettres pour vous informer de l'opération. Puis, un agent recenseur, recruté par la commune, vous fournira une notice internet, soit dans votre boîte aux lettres, soit en mains propres. Suivez simplement les instructions qui y sont indiquées pour **vous recenser en ligne**. Ce document est indispensable, gardez-le précieusement.

Se recenser en ligne est plus simple et plus rapide pour vous, et également plus économique pour la commune. Moins de formulaires imprimés est aussi plus responsable pour l'environnement.

Si vous ne pouvez pas répondre en ligne, **des questionnaires papier** pourront vous être remis par l'agent recenseur à votre demande.

2 - Pourquoi êtes-vous recensés ?

Le recensement de la population permet de **savoir combien de personnes vivent en France** et d'établir **la population officielle de chaque commune**. Le recensement fournit également **des statistiques sur la population** : âge, profession, moyens de transport utilisés, **les logements**, etc.

Les résultats du recensement de la population sont essentiels pour la vie de la commune. Ils permettent de :

1. Déterminer la participation de l'État au budget de notre commune : **plus la commune est peuplée, plus cette dotation est importante !** Répondre au recensement, c'est donc permettre à la commune de disposer des ressources financières nécessaires à son fonctionnement.
2. Définir **le nombre d'élus** au conseil municipal, le mode de scrutin, le nombre de pharmacies, etc.
3. **Identifier les besoins** notamment en termes d'équipements publics collectifs (transports, écoles, maisons de retraite, structures sportives, etc.), de commerces et de logements.

3 - Pour toute information concernant le recensement dans notre commune, **veuillez contacter :**

Monsieur Bernard TISSOT
05 45 38 94 97
bernard.tissot@saintyrieix-16.fr

Pour en savoir plus sur le recensement de la population, rendez-vous sur le site :

le-recensement-et-moi.fr.



Cette année, vous serez peut-être aussi concernés par l'enquête Familles

En 2025, une courte enquête visant à mieux comprendre les familles d'aujourd'hui et leur histoire complétera le recensement : à quel âge devient-on parent ou grand-parent ? Comment vivent les enfants de parents séparés ? Combien de personnes n'ont jamais vécu en couple ?

Certains quartiers de notre commune ont été tirés au sort pour y répondre. Si votre logement en fait partie, l'agent recenseur vous remettra ou vous déposera une notice présentant l'enquête et comportant toutes les informations utiles pour y répondre.

Répondre à **l'enquête Familles** est simple et rapide. La réponse se fait sur papier ou sur internet, selon ce que vous aurez choisi pour le recensement.

Pour en savoir plus sur l'enquête Familles, rendez-vous sur [insee.fr](https://www.insee.fr).

SEMAINE SENIORS

La Mairie de Saint-Yrieix et son Centre Communal d'Action Sociale vous invitent à la **Seconde édition de la SEMAINE SENIORS du 12 au 15 novembre 2024.**

Cet événement, grâce à la présence de nombreux partenaires, tentera de répondre aux questions liées au bien-vieillir : **santé, bien-être, loisirs, solidarité, soutien à domicile...**

> Mardi 12 (Esplanade 10H / 12H - 14H / 17H)

- **FORUM** à l'Esplanade (stands d'information et animations) avec la participation de Ma maison A'Venir, «La maison de Léa», Maison Sport et Santé, Charente Alzheimer, Soliha Charente, DAC PTA (Bilan gratuit pour vieillir en bonne santé), UNA 16, CCAS (Réseau Solidarité), de nombreuses associations arédiennes : Club de l'âge d'or, Atelier Coeur et Santé, Expression, Les Amis de l'Arédie... sans oublier les différentes sections du Centre Social : atelier de lien, sophrologie, yoga, atelier mémoire, belote, tarot, randonnée...
- **Signature de la Charte «ville aidante»** (12H à la mairie)
- **Conférence «Bien se nourrir»** (15H30 à l'Esplanade)

> Mercredi 13

(Salle de La Combe 9H / 16H30 sur inscription)

- **Sécurité Routière** : ateliers pratiques (Session réactualisation du Code de la Route le mercredi 6 novembre de 14H à 16H30 à la mairie)

> Jeudi 14

- **Formation «Gestes qui sauvent»** (Mairie 10H / 12H sur inscription)
- **Sensibilisation Cambriolages et Arnaques** (mairie 14H30 / 16H30 sur inscription)

> Vendredi 15 (Esplanade 14H / 17H)

- **Après-midi récréatif** : jeux de société, lecture, karaoké, atelier créatif, belote, tarot...
- **Goûter** avec animation de la Crazy Chorale

Mise à disposition d'un transport à la demande pour les après-midi de mardi, jeudi et vendredi sur inscription.

Renseignements
et inscription :
CCAS 05 45 38 51 94.



RÉSEAU SOLIDARITÉ

Le CCAS recherche des bénévoles pour rendre visite aux personnes isolées.

Si vous avez un peu de temps libre, n'hésitez pas à rejoindre notre Réseau de Solidarité.

PANIER GOURMAND

La **distribution d'un panier gourmand** par foyer est prévue le **samedi 11 janvier 2024** pour les personnes de 70 ans et plus (nées avant le 31 décembre 1953).

Si vous souhaitez en profiter, nous vous invitons à venir vous inscrire à la mairie du lundi 18 novembre au vendredi 6 décembre.



MAGAZINE MUNICIPAL : NOUVELLE DISTRIBUTION !

Le mode de distribution de votre Saint-Yrieix Infos évolue. Désormais, le magazine municipal est distribué par des agents de la ville. Pour rappel, il paraît 3 fois par an (mars, juillet et novembre). Vous pouvez également consulter la version numérique sur le site internet de la ville : www.saintyrieixsurcharente.fr

L'OPÉRATION LUCIE AUBRAC

Dans le cadre de la densification urbaine imposée par le PLUI, une parcelle de 4 000 m² située entre deux zones pavillonnaires a permis la construction de 8 pavillons.

Le projet sur cette parcelle, dite « dent creuse » située entre Epineuil 1 et Epineuil 2, a fait l'objet d'une concertation avec les riverains, la Mairie de Saint-Yrieix et la SAS Notre Maison afin de l'intégrer dans le paysage existant.

C'est donc le long d'une nouvelle voirie partagée nommée rue Lucie AUBRAC, en sens unique entre la rue Maryse Bastie et l'impasse du Mas Prolongé, que huit pavillons ont été construits (ou en cours d'achèvement) offrant les logements suivants : 1 T1 - 1 T3 - 6 T4 .

Ne reste plus qu'au constructeur à végétaliser les espaces communs ce qui devrait être fait à l'automne.

CIMETIÈRE

Nouvelle procédure de reprise de concessions en état d'abandon au cimetière de Saint-Yrieix sur Charente

Il a été constaté qu'un nombre important de concessions n'était plus entretenu par les familles. Pour des raisons tenant au bon ordre et à la décence du cimetière, il s'avère nécessaire d'engager une procédure pour remédier à cette situation, conformément aux articles L.2223-17 et L.2223-18 du Code Général des Collectivités Territoriales.

La liste des concessions visées par cette procédure est tenue à l'entrée du cimetière et à l'entrée de la mairie. Le premier constat d'état d'abandon aura lieu le 21/11/2024 à partir de 9h00 en présence de Monsieur Jean-Jacques FOURNIÉ, Maire de la commune et d'un représentant de la Police Municipale. Le Maire invite les héritiers du concessionnaire ou les personnes chargées de l'entretien à assister au dit constat ou à s'y faire représenter par un mandataire dûment autorisé. Vous pouvez consulter la liste des concessions concernées.



Du NOUVEAU DANS LA COMMUNE

NOUVELLES ENSEIGNES



BIKE MASTER

Julien Mauduit et son équipe vous accueille au 141 rue de Saint Jean d'Angely dans sa boutique spécialement dédiée au vélo (vente, réparation, entretien, location...).

Ouvert du mardi au vendredi : 9h30 - 19h, le samedi : 9h30 - 18h
Tél. : 06 32 09 77 55 • Mail : j.bikemaster@gmail.com
Site Web : bike-master.fr



LES FRANGINES

Nouveau salon de coiffure et esthétique Les Frangines.

Laura et Fanny, deux sœurs originaires de Mornac, ont repris le 16 septembre dernier le salon Espace Bien-Être situé 1 rue des Arcades à Saint-Yrieix.

Le salon est ouvert du lundi au vendredi en continu de 9h à 18h30 et le samedi matin de 9h à 12 h.

Réservez votre prestation sur PLANITY ! <https://www.planity.com>
Tél. : 05 45 69 16 67 • Facebook : Les Frangines Saint-Yrieix

> Sur la place des Rochers...

Retrouvez sur la place :

- un cordonnier ambulant
Mercredi de 9H à 18H toutes les deux semaines.
- un vendeur de pizzas
Tous les soirs de la semaine sauf le lundi.
- The RoadRunner - Food truck
(hamburger, hot dog, tacos)
Les jeudis et vendredis midi

> Sur le parvis de l'Eglise de Vénat...

- La Chouquette (viennoiseries, gâteaux, miel)
le jeudi à la sortie des classes.



Cartéclima !

J'écris mon territoire de demain

PLUi : PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL
VALANT PLAN DE MOBILITÉS

Les règles d'urbanisme changent !

Si vous voulez en savoir plus,
écrivez-nous avant le 15 novembre 2024 à l'adresse cateclima@grandangouleme.fr pour prendre rendez-vous avec un technicien des services de GrandAngoulême.

L'agglo vous reçoit sur rendez-vous
du 13 novembre au 2 décembre 2024.

DÉCHETS MÉNAGERS

■ NOUVEAU CALENDRIER DE COLLECTE 2025

Après une phase de concertation auprès des 38 communes de l'Agglomération réalisée en 2021, les élus communautaires ont décidé de mettre en œuvre une optimisation ambitieuse de la collecte dans notre commune.

En quoi consiste cette nouvelle optimisation ?

Tout d'abord, cela part d'un constat simple relevé lors des tournées de collecte. Depuis la mise en place du tri dans les années 2000, le volume des ordures ménagères résiduelles (bacs et sacs noirs) n'a cessé de diminuer. De plus, la règlementation sur l'obligation du tri des déchets alimentaires fin 2023, entraîne une forte diminution du contenu de notre poubelle noire.

Dès le 1^{er} janvier 2023, certaines communes ont vu la fréquence de collecte des sacs et bacs noirs passer de 1 fois par semaine à une fois tous les 15 jours.

La généralisation de cette optimisation sur l'ensemble de notre territoire début 2025 (exception faite des grands axes et « cœur d'Agglomération ») engendre de fait un bouleversement quasi complet des tournées habituelles de collecte.

■ CE QUI CHANGE À SAINT-YRIEIX/CHARENTE

➤ A partir du **6 janvier 2025**, la collecte des **bacs et sacs noirs** se fera désormais le **JEUDI matin** (présentation la veille au soir) **1 fois tous les 15 jours**.

A partir du 6 janvier 2025,
la collecte des bacs / sacs noirs sera réalisée :

Le jeudi 9 janvier matin (à partir de 5 h)
– présentation la veille au soir -

puis le **jeudi 23 janvier matin**, et ainsi de suite tous les 15 jours.

➤ **Cas particuliers – limite de commune :** La **rue Raoul Verlet** sera collectée avec une tournée d'Angoulême le vendredi matin. La collecte aura lieu le **vendredi 10 janvier matin** (à partir de 5 h) – présentation la veille au soir, puis le **vendredi 24 janvier matin**, et ainsi de suite tous les 15 jours. Une communication spécifique sera réalisée par GrandAngoulême.

■ CE QUI NE CHANGE PAS À SAINT-YRIEIX/CHARENTE

➤ **Les grands axes :** Le boulevard de Bretagne, la route de Saint-Jean d'Angély / Royan sont toujours collectés **le soir, 1 fois par semaine sans changement de jour**.

➤ Concernant la collecte des **bacs et sacs jaunes** (emballages et papiers), **rien ne change !** La fréquence et le jour de collecte restent les mêmes.

■ **FIN DÉCEMBRE 2024**, vous recevrez dans votre boîte aux lettres une enveloppe contenant les informations relatives à ce « nouveau calendrier de collecte 2025 ».



Un doute, une question ?

Votre nouveau calendrier de collecte sera disponible, fin décembre 2024 sur notre site internet : www.ppmv.grandangouleme.fr (rubrique quand sortir ma poubelle ?)



BIENVENUE AUX NOUVEAUX HABITANTS !

Vous êtes arrivés sur la commune depuis mai 2024 ?

Faites-vous connaître auprès de la Mairie pour pouvoir être accueillis par la municipalité lors de notre temps convivial organisé pour vous souhaiter la bienvenue.

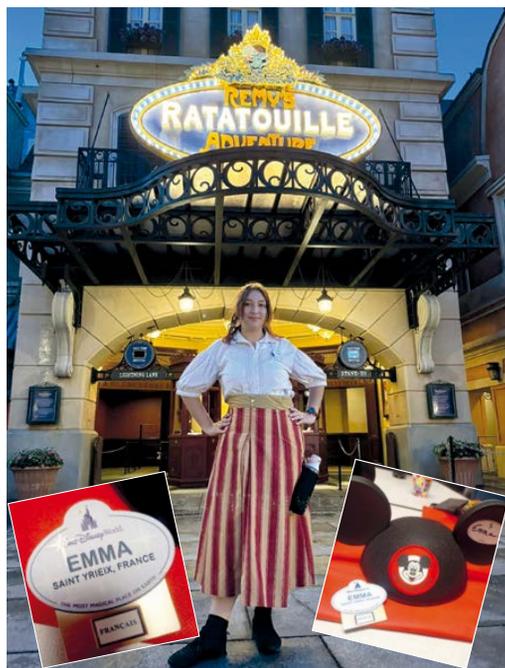
Comment ?

En contactant la mairie au **05 45 38 69 50** ou par mail à communication@saintyrieix-16.fr

Vous recevrez ensuite à votre domicile, une invitation vous informant des modalités de ce temps d'accueil.

A très bientôt !

SAINT-YRIEIX TRANSPORTÉ EN FLORIDE GRÂCE À UNE JEUNE ARÉDIENNE !



Emma Faurie, 19 ans, qui a fréquenté l'école Nicolas Vanier il y a quelques années, a toujours été passionnée par le monde de Disney. En 2023 elle réalise son rêve, travailler à Disneyland Paris ! Elle y travaille pendant 7 mois, jusqu'à ce qu'une nouvelle opportunité s'offre à elle : un contrat à Disney World en Floride ! C'est ainsi que depuis le 24 juin 2024 Emma est représentante culturelle sur le pavillon français de Disney World. Son rôle, guider le public sur les attractions Ratsatouille et le théâtre de la Belle et la Bête et surtout promouvoir la France.

Ainsi elle représente Saint-Yrieix tous les jours sur son badge qui comporte son nom et sa ville d'origine.

Nous avons été ravis de vous retrouver tout au long du mois de septembre à travers les diverses animations, manifestations et temps forts qui rythment la « rentrée » sur la commune. Cette volonté de prolonger pour quelques semaines, les moments conviviaux de l'été, semblent répondre à vos attentes si l'on regarde votre présence toujours plus nombreuse à chacun d'entre eux. Rentrée des associations, marché à thème, Week-end culturel et le petit dernier Urban's ont connu un réel succès.

Ce sont autant de moments qui nécessitent, pour leur réussite, une forte mobilisation des services municipaux et des agents de la commune. C'est pourquoi, à l'heure où la commune de Grenoble pleure Lilian Dejean, un agent municipal tué dans l'exercice de ses fonctions, il nous semble important à travers cette tribune d'exprimer notre gratitude à l'ensemble des agents municipaux exerçant sur notre commune. Visibles ou non, au sein des services administratifs, dans nos écoles, dans les services d'accueil, sur le domaine public... ils sont 122 à œuvrer au quotidien... pour votre quotidien... sur la commune. Souvent en première ligne de vos mécontentements, ils agissent pourtant avec dévouement pour vous, vos enfants, vos familles suivant le cadre établi par notre projet politique et nous, élus de la majorité, ne saurions accepter qu'il leur soit manqué de respect comme c'est malheureusement trop souvent le cas.

Alors, à vous tous travaillant sur notre commune au service des arédiens : **MERCI !**

Il n'y a que l'opposition pour dire que les agents municipaux sont trop nombreux sur notre commune. Ah non pardon ... Avec des effets de paroles et un langage « politiquement correct » l'opposition, à chaque vote du budget insiste sur « une masse salariale qui connaîtrait chaque année une augmentation inquiétante » et qu'il est de leur devoir de se positionner en « lanceur d'alerte ». No comment ! A vouloir être partout, rechercher à être visible, l'opposition oublie le travail de fond, et la connaissance des dossiers.

Au-delà des effets sur la masse salariale de la revalorisation nationale du point d'indice, Jean Jacques Fournié a en effet œuvré depuis le début de la mandature pour une équité dans les rémunérations, lutté contre la précarité de l'emploi en CDIant des agents, travaillé avec les représentants des personnels pour prendre en compte quand cela était nécessaire leurs attentes. Cela a certes un coût, mais pour nous, majorité municipale, les agents, maillon essentiel du bon fonctionnement et de la qualité de notre service public, le valent bien.

Vos élus «Vivre Saint-Yrieix»

Vis ma vie : Elu local à Saint-Yrieix

Vous avez toujours rêvé d'être élu local ? Le bénévolat ne vous intéresse pas, vous préférez un poste rémunéré ? La mairie de Saint-Yrieix propose une superbe opération vis ma vie d'élu local, rémunération à la clé !

Le 28 août, alors que toute la France prépare sa rentrée, nous découvrons qu'une offre d'emploi est proposée pour recruter un(e) chargé(e) de mission dont les missions consisteront à suivre et coordonner le projet de « nouvelle centralité » voulu par la majorité municipale et de « participer aux démarches visant à développer l'offre de santé » de la commune.

Vous pensez que c'était du rôle des élus que de porter ces projets ? Nous aussi ! Qui d'autre que les élus s'engagent normalement pour « organiser la concertation avec la population » ou « accompagner et mener des actions [...] mobiliser » ? Ces missions sont, semble-t-il, du ressort d'un contrat de travail pour le maire et les 8 adjoints de notre commune. Nous sommes pourtant 29 élus, dont une grande majorité à vouloir œuvrer et donner de notre temps pour notre ville et ses habitants.

Vous allez nous dire que c'est simple d'être élu : ça ne demande pas un grand effort et il suffit de faire bosser les agents pour qu'ils fixent eux même les objectifs et les moyens d'y arriver. Honnêtement, non, en tout cas pas dans notre vision.

De notre côté nous serons ravis de vous accueillir lors de nos réunions d'équipe, pour préparer nos interventions et questions lors Conseils municipaux, pour rendre compte de nos participations dans les commissions ou Assemblées des Associations auxquelles nous participons dès que nous y sommes conviés.

Maison médicale : il y a 1 an, la maison médicale menaçait d'être fermée. Une association implantée nationalement a repris une partie de la structure, ce qui a permis de maintenir un médecin et de proposer un début d'offre de santé. Après avoir alerté pendant de nombreux mois et exigé en conseil municipal qu'une commission santé soit mise en place, nous avons été entendus même au-delà de nos espérances puisque l'on a créé un poste d'Adjoint à la santé.

Mais pour faire quoi ? Après des 3 réunions dont 2 ce qui est bien normal avec le collectif citoyen de lutte contre la fermeture de la maison médicale santé, plus de sons, plus d'images. La commission santé s'est réunie pour la dernière fois en mars 2024, et c'était pour nous présenter ce que les services de l'Agglomération faisaient, et nous dire qu'une action de communication devait être lancée avec l'association AQODI.A ce propos on attend toujours.

Mais quelque chose nous intrigue : **le bail commercial (que nous n'avons jamais vu malgré nos demandes en conseil municipal) conclu avec cette association ne porte que sur la location à titre gratuit de 3 boxes. Or, il y a 5 boxes.** Cela signifie que c'est à la municipalité de conduire des actions pour recruter deux autres médecins, qui a priori ne seront pas forcément salariés d'AQODI. Il paraît que des discussions sérieuses avaient été engagés avec un interne... il est venu et il est parti pas bien loin comme on veut nous le faire croire, mais à Barbezieux.

Pourtant le manque d'offre médicale, le besoin de médecins persistent. Il reste donc deux boxes et le seul médecin ne peut absorber toute la charge. Mais il paraît que tout va bien !

Toute l'équipe **Une Nouvelle Dynamique pour Saint-Yrieix** reste mobilisée et disponible pour vous apporter écoute et soutien :

Benoît MIEGE-DECLERCQ : benoitmiegedeclercq@gmail.com

Martine FOUSSIER : martinefoussier@orange.fr

Romain BLANCHET : ny.blanchet@gmail.com

Fadila BOUTAYEB : fadila.boutayeb@sfr.fr

Olivier DELACROIX : olivier.delacroix@yahoo.fr

Aurélié RUIS : ruisaurelie@yahoo.fr

Et si on jouait ?!

05 novembre 2024 ; 03 décembre 2024 ;
07 janvier 2025 ; 04 février 2025



La médiathèque et la ludothèque vous proposent un **RDV jeux de société** chaque 1^{er} mardi du mois de 15h00 à 17h00. Entrée libre, animation réservée aux adultes.

Médiathèque : 05 45 38 95 00

Lectures à voix haute

Vendredi 15 novembre à 15h30
(proposé dans le cadre de la semaine séniors)

Jeudi 21 novembre, jeudi 9 janvier et jeudi 27 février
à 10h00

Le jeudi on lit ! Les bibliothécaires vous proposent de venir écouter des extraits choisis parmi leurs romans coups de cœur ou d'actualité. Public adulte - sans inscription.

Médiathèque : 05 45 38 95 00

NOVEMBRE

Samedi 9 |

Le marché de Saint-Yrieix fête l'Automne

de 9h à 13h Place des Rochers

Lundi 11 |

Cérémonie de commémoration du 11 novembre

à 11h au monument aux morts de Vénat.

Du 12 au 15 |

Semaine seniors (Cf. page 13)

Samedi 16 |

Repas cabaret

à 19h salle des fêtes de La Combe, organisé par les Amis de l'Arédie.

Réservation : 06 72 65 74 88

Vend. 22 | **Sam. 23** |

à 20h30

Dim. 24 | à 14h30

Théâtre

Les Goules'Rejhouies

Salle des fêtes de La Combe
Deux pièces de théâtre et un sketch (« Rinque nous deux », « L'assistée », « Inegoutte de Noa »)
Tarif : 8€- Gratuit - de 12 ans.

Contact : 05 45 67 71 54

Vendredi 29 |

Première Soirée au coin du feu

de 18h30 à 22h30 – Organisée par la ludothèque et la médiathèque.

Médiathèque : 05 45 38 95 00

DÉCEMBRE

Mercredi 4 |

Noël à la bib

• 14h30 : **atelier créatif**
(à partir de 6 ans, inscription obligatoire)

• 16h30 :

Lis-moi une histoire de Noël

(dès 4 ans, sans inscription)

Vendredi 6 |

Soirée Jeux

à 18h à la Ludothèque – L'Esplanade - Gratuit.

CSCCS AL : 05 45 92 14 82

Mercredi 11 |

Collecte de sang

de 15h30 à 19h30

à la salle des fêtes de la Combe.

Samedi 14 |

• **Marché de Noël**

de 10h à 18h à l'Esplanade.

Renseignements : 05 45 38 69 50

• **Finale championnat de France combat féminin/masculin**

Savate Boxe Française

à 18h – Gymnase des Berneries – Tarif : 15€

Savate Club Angoulême

06 23 43 35 20

Mardi 31 |

Réveillon de la Saint-Sylvestre

Salle des fêtes de La Combe, Informations et réservations :

Alexandre VALLANTIN

au 06 62 29 70 30

(réservation obligatoire)

JANVIER

Vendredi 10 |

Les Amis de l'Arédie : Assemblée générale et galette des rois

à 18h30, l'Esplanade.

Salle Jean Ferrat.

Samedi 11 |

Le marché de Saint-Yrieix fête... Les Rois

de 9h à 13h place des Rochers

FÉVRIER

Mercredi 12 |

Collecte de sang

de 15h30 à 19h30

à la salle des fêtes de la Combe.

Vendredi 7 |

Soirée Jeux

à 18h à la Ludothèque – L'Esplanade - Gratuit.

CSCCS AL : 05 45 92 14 82

Samedi 8 |

Le marché de Saint-Yrieix fête... La Saint-Valentin

de 9h à 13h place des Rochers.

Vendredi 21 |

Apéro "Rentrée littéraire"

à 18h30 à la médiathèque.

Entrée libre.

Médiathèque : 05 45 38 95 00

5ème
Édition



MARCHÉ de Noël

SAMEDI 14 DÉCEMBRE

Animations :

- Père Noël
- Chorale
- Fanfare Ouest
- Balades en calèche **GRATUIT**
- Manège **GRATUIT**



de 9h à 18h
à l'Esplanade

19 bis avenue de l'Union



Buvette et
restauration
sur place



Gastronomie
et artisanat

MAIRIE • 19 AVENUE DE L'UNION • 05 45 38 69 50

www.saintyrieixsurcharente.fr



VILLE DE
SAINT YRIEIX
SUR CHARENTE